

## **Rétrospective et bilan du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval 1<sup>er</sup> septembre 2012 – 31 août 2013**

Faire un bilan de l'activité du SCCCUL pour l'année universitaire qui vient de s'écouler, c'est faire le bilan de notre négociation. Voilà plus de trois ans que toute notre énergie s'est centrée sur deux objectifs : obtenir une convention qui reconnait notre nécessaire contribution comme enseignant contractuel à l'Université Laval, et procurer aux chargés de cours un environnement favorable à l'exercice de leur profession.

Dès le départ, le processus de réécriture exigé par l'Employeur manifestait, une fois encore, la volonté évidente de l'Administration de réduire nos acquis et d'encadrer un peu plus nos activités par un contrôle tatillon. Il faisait preuve d'une appétence toujours renouvelée pour diminuer le pouvoir du syndicat de défendre ses membres contre l'arbitraire de certaines directions d'unité. Tout au long de ces mois de négociation, nous avons fait reculer l'Employeur sur ses prétentions et avons conservé la plupart de nos acquis. Nous avons fait œuvre d'éducation syndicale auprès de notre Employeur à plusieurs reprises en lui démontrant régulièrement le non-sens de certaines de ses propositions.

Ce travail de résistance et d'éducation n'a pu s'effectuer que grâce aux efforts conjugués de l'équipe syndicale, des membres des différents comités, surtout celui de mobilisation, et des militants qui ont répondu présents, parfois un peu timidement, aux appels de ce dernier. Par leurs actions régulières et imaginatives, au moyen de tracts, d'affiches originales et d'actions de visibilité surprenantes, aussi modestes soient-elles, ils ont contribué à soutenir la démarche du comité de négociation, en excluant, à la demande des membres, tous moyens de pression pouvant aller jusqu'à une suspension des cours. Ces actions de visibilité médiatique ont ainsi permis de souligner les dangers auxquels nous étions confrontés dans cette négociation, en particulier celui de la dévalorisation des cours par leur morcellement.

Toutes ces positions de résistance aux prétentions inacceptables de l'Employeur ont permis, lors des 85 rencontres de travail avec les représentants de l'Administration (durant toute la durée de la négociation), aux négociateurs syndicaux de défendre plus efficacement les intérêts des chargés de cours.

Dès le début de ces négociations, notre objectif était clair : mandatés par l'assemblée générale après l'analyse d'un sondage effectué auprès des chargés de cours, nous voulions forcer nos vis-

à-vis à modifier leurs paradigmes de négociation qui étaient jusqu'à présent basés sur l'opposition systématique et le conflit. Sans conflit, rien de sérieux ne peut aboutir, professent-ils sans vergogne. Nous avons fait la démonstration qu'il était possible de parvenir à une entente raisonnable sans pour cela recourir à la « violence » d'un conflit. Les provocations provenant de l'administration ont pourtant été nombreuses et leurs demandes de reculs telles que, en d'autres temps, nous aurions certainement eu recours à des moyens de pression plus radicaux. Notre volonté de civiliser les relations de travail avec honnêteté et transparence ne s'est pas démentie pendant ce long exercice de réécriture de la convention.

Enseignants contractuels et membres à part entière de la communauté universitaire, nous avons voulu montrer notre détermination à préserver la mission d'enseignement de notre université contre les dérives financières et contre une conception managériale plus adaptée à une manufacture de produits de consommation qu'à une université moderne et soucieuse de former les citoyens de demain. Nous lutterons toujours contre la tentative de faire de l'Université Laval une usine à diplômes. Appuyés en cela par des campagnes médiatiques mordantes, nous avons tout fait pour préserver la qualité et la nature même d'un cours de niveau universitaire, qu'il soit théorique ou pratique.

Dire que nous avons réussi dans tous les domaines est un peu prématuré, mais le processus nous semble avoir été enclenché et ces années de négociations devraient contribuer à modifier sensiblement nos relations de travail avec le VRRH.

Tout au long de ce cheminement institutionnel, nous avons pu bénéficier de l'appui de nos collègues syndiqués des autres corps d'emploi sur le campus qu'ils soient enseignants, personnels de soutien, professionnels de recherche ou de gestion administrative. Les associations étudiantes du premier cycle et des cycles supérieurs nous ont, elles aussi, témoigné par leur présence et leurs déclarations, un soutien particulièrement notable.

Le travail à l'intersyndicale de ces dernières années a porté fruit, et nous ne pouvons que nous en réjouir même si nous savons que ces avancées doivent être constamment soutenues par un travail de terrain.

Le soutien des autres syndicats de chargés de cours, de la FNEEQ et de ceux qui n'y sont pas affiliés, a ébranlé une direction qui se croyait suffisamment à l'abri des regards de la population pour éroder la qualité d'un cours universitaire. Cette solidarité de la communauté lavalloise, et plus largement du milieu universitaire québécois, nous a donné le courage de poursuivre notre travail jusqu'à parvenir à une entente de principe adoptée en assemblée générale pour s'achever par la signature d'une nouvelle convention collective dont les acquis financiers, normatifs et syndicaux sont sensibles.

Il nous reste à faire vivre cette nouvelle convention pour les trois prochaines années. Nous tenterons avec ténacité de faire évoluer la culture des relations de travail de notre université par le tissage de liens plus serrés entre notre organisation et les unités qui embauchent nos membres.

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes des activités de votre Syndicat et de ses différentes instances pendant la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013.

## **PRÉSIDENCE**

### **Fonction**

La principale fonction du président est de coordonner les différentes missions de l'exécutif et de veiller à leur bon déroulement. Sa fonction de représentation du Syndicat le conduit à participer à plusieurs activités du SCCCUL et à des instances auxquelles le Syndicat est affilié.

### **Rétrospective**

Fortement occupé par la négociation tout au long de l'année, à raison d'une rencontre par semaine le président a participé à différentes activités de mobilisation et d'interventions médiatiques, télévision, radio et presse papier. Le travail soutenu du comité de négociation a abouti à une entente de principe au début du mois de juillet.

Le président a été présent à diverses rencontres organisées par le CRT, la vie syndicale, le comité info-mobilisation, le comité de rédaction de l'InfoSCCCUL : l'accueil des nouveaux, le 25<sup>e</sup> anniversaire du SCCCUL, le Printemps des chargés de cours, la journée des chargés de cours et, pour terminer l'année syndicale, un lac à l'épaule pour préparer la présentation de la nouvelle convention à l'Assemblée générale et les grandes orientations pour la nouvelle année.

Le président a participé aux instances de la FNEEQ, en particulier aux huit réunions du Regroupement université, aux réunions du Conseil fédéral de l'automne et du printemps, auxquelles se sont ajoutées quatre rencontres du Bureau fédéral à Montréal. Le président a participé à la journée organisée par la FQPPU sur la gouvernance universitaire.

Les échanges lors des Regroupements université nous ont permis, dans cette période de négociations, d'échanger sur leur déroulement dans les autres universités et de renforcer les liens de solidarité qui se tissent entre nos syndicats affiliés à la FNEEQ. La venue des représentants de presque tous les syndicats de chargés de cours de la province, affiliés ou non à la FNEEQ, auxquels se sont associés des représentants du SEUL et des associations étudiantes, ont permis de faire reculer l'Employeur à la table sur certaines de ses prétentions voulant s'attaquer en particulier à la nature d'un cours universitaire.

Le président a participé aux assemblées générales et au congrès du Conseil Central de Québec Chaudière-Appalaches.

Le président a poursuivi ses rencontres dans un esprit de compréhension mutuelle avec des membres de l'exécutif du SA<sup>2</sup>RE, de la CADEUL et de l'AELIES, de l'APAPUL, du SPUL, du SPPRUL et du SEUL, ces derniers étant actuellement encore en négociation, et cela, depuis deux ans et demi.

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

### **Fonction**

Plusieurs tâches administratives constituent l'essentiel du travail de ce poste : convocation des réunions des instances, rédaction des procès-verbaux, suivi des décisions des différentes instances, application des Statuts et règlements et assistance à la présidence pour la régie interne du Syndicat. La secrétaire générale est aussi responsable des deux employées de bureau du SCCCUL.

### **Rétrospective**

La secrétaire générale a préparé et convoqué 39 réunions du conseil exécutif, 4 réunions régulières du conseil syndical et 4 réunions régulières ou spéciales de l'assemblée générale. Elle a vu à l'exécution des décisions prises dans ces instances. Elle a aussi collaboré à la conception et à la réalisation du matériel de promotion et de visibilité et participé aux activités du comité d'information et mobilisation du Syndicat en lien avec la négociation. Elle a également assisté, en compagnie de membres du Comité exécutif, à diverses réunions de la FNEEQ-CSN et du Conseil central Québec Chaudière-Appalaches.

## **TRÉSORERIE**

### **Fonction**

Les tâches administratives rattachées au mandat de trésorerie consistent en la gestion quotidienne des affaires financières du Syndicat : gestion de la paie, émission des chèques, enregistrement des transactions, conciliation bancaire, préparation de rapports aux différents paliers de gouvernements pour les employés du Syndicat (déductions à la source, CSST, registre des entreprises, émission des T4 et relevé 1, pour ne nommer que ceux-là), préparation du budget que les membres adoptent en Assemblée générale. Le budget alloue les sommes nécessaires aux différentes activités syndicales. Il traduit en termes financiers l'agenda syndical.

### **Bilan financier**

L'année financière qui s'est terminée le 31 août dernier se solde pour le Syndicat par un surplus de plus de plus de 18 000 \$. Notre Syndicat est en bonne santé financière. Le Fonds de roulement dépassait au 31 août les 700 000 \$, alors que celui du Fonds de négociation était d'environ 700 000\$. L'actif net total du Syndicat au 31 août était donc de près de 1 400 000 \$.

La masse salariale de l'ensemble des chargés de cours a augmenté de près de 520 000 \$ pour s'établir à 32 399 893 \$. Cette hausse s'explique par la hausse de la masse salariale des chargés d'enseignement en lien avec la progression des échelons.

Le Syndicat a procédé cette année au début de la conversion de tous les postes informatiques vers Office 2013 afin d'être en mesure de gérer la nouvelle banque de données sous Access.

Les tâches plus financières reliées au mandat de la trésorerie se bouclent autour du travail de fin d'exercice. Cette dernière étape sert à la préparation des états financiers et à la reddition des comptes aux membres lors d'une réunion statutaire de l'Assemblée générale.

Le trésorier a rencontré le vérificateur externe début octobre en vue de la réalisation des États financiers, puis le Comité de surveillance des finances pour la rédaction du rapport annuel, documents présentés en Assemblée générale le 16 novembre 2012.

Il a présenté la Politique encadrant un Fonds syndical d'entraide, adoptée en Assemblée générale le 27 septembre 2012.

Le mandat de la trésorerie a été marqué par une période d'invalidité à l'hiver complète puis partielle jusqu'au début de la session d'été 2013.

## **VICE-PRÉSIDENTE AUX COMMUNICATIONS**

### **Fonction**

La responsabilité principale de la vice-présidente aux communications est de veiller à l'organisation et à la circulation de l'information à la fois à l'interne, vers les membres du Syndicat, et à l'extérieur du Syndicat. Elle est responsable en ce sens des publications officielles, du contenu du site internet ainsi que de la page Facebook du Syndicat, qui sont en quelque sorte les vitrines par lesquelles le Syndicat assure une présence auprès de ses membres, dans la communauté universitaire et sur la place publique.

La vice-présidente aux communications collabore également avec le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation avec qui elle organise et anime les rencontres du comité d'information et de mobilisation. Elle collabore aussi avec les membres du comité des relations du travail en diffusant des informations relatives à l'application de la convention collective des chargés de cours.

### **Rétrospective**

Au cours de l'année 2012-2013, trois événements ont motivé des activités particulières au plan des communications, soit le 25<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat, la Journée nationale des chargés de cours et les négociations avec les représentants du Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH).

Le 25<sup>e</sup> anniversaire du SCCCUL a été souligné, le 10 octobre 2012, par un repas offert aux membres et à des invités (FNEEQ, CCQCA, CSN) et par une soirée spectacle. Dans les deux cas, la vice-présidente a assuré la rédaction des invitations, des communiqués ainsi que l'animation de cet événement.

La Journée nationale des chargés et chargées de cours (22 novembre) a été soulignée par une série de conférences pour lesquelles un appel à contributions a été lancé. Neuf chargés de cours ont répondu à l'invitation. À cette occasion, un communiqué de presse a été publié ainsi qu'une affiche, réalisée en collaboration avec l'équipe.

L'événement marquant de l'année 2012-2013 en lien avec la négociation fut l'organisation du « Printemps des chargés de cours », le 21 mars 2013, qui a donné lieu à une conférence de presse à laquelle avaient été invités des membres des exécutifs de la plupart des syndicats de chargés de cours du Québec. Cet événement a été suivi d'une marche sur le campus à laquelle avaient été invités tous les membres de la communauté universitaire. L'organisation de cette journée a nécessité l'envoi de différents communiqués à l'interne et à l'externe, cette dernière ayant reçu une diffusion nationale via CNW/Telbec. Des contacts avec la presse écrite ont été établis avant, pendant et après l'événement afin d'informer tant les médias que la population des blocages rencontrés à la table de négociation, ce qui a donné lieu à des articles dans la presse écrite

(Soleil, Journal de Québec, Impact campus). Pour toutes ces communications, la vice-présidente aux communications a travaillé en collaboration étroite avec la vice-présidente aux relations du travail et avec le comité de négociation.

Toujours dans le cadre de la négociation, le SCCCUL a fait publier dans les journaux (Impact Campus, Soleil et Devoir) une série d'affiches dénonçant les écueils rencontrés à la table de négociation. La réalisation et la publication de ces affiches ont été pilotées par la vice-présidente aux communications en collaboration avec les membres de l'équipe.

Dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur, le SCCCUL a fait publier des encarts témoignant de la place des chargés de cours dans l'enseignement universitaire et affirmant sa position face aux coupures budgétaires imposées par le gouvernement aux universités.

On compte aussi, parmi les activités régulières de la vice-présidente aux communications, la coordination de neuf (9) numéros de l'InfoSCCCUL, la mise à jour du site internet du SCCCUL et de la page Facebook ainsi qu'une revue de presse hebdomadaire.

## **VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS DU TRAVAIL**

### **Fonction**

Lors des négociations, la vice-présidente aux relations du travail a comme rôle principal la coordination, l'élaboration et la négociation proprement dite du projet de la nouvelle convention collective. L'année 2012-2013 fut consacrée principalement à la conclusion de cette négociation qui a été transportée, à la demande de l'Employeur, devant un conciliateur du ministère du Travail.

### **Rétrospective**

Porte-parole à la table, la vice-présidente a piloté 33 rencontres de conciliation avec l'Employeur tout au long de l'année et a participé à d'innombrables réunions de travail avec le comité de négociation afin de préparer ces rencontres. L'entente de principe a été conclue avec l'Employeur le 12 juillet 2013.

La vice-présidente a assisté à un Regroupement université, aux rencontres intersyndicales lavalloises et à quelques rencontres, en compagnie du président, avec des membres du SPUL, du SA<sup>2</sup>RE et de la haute direction de l'Université. Ces rencontres en temps de négociation servent, entre autres, à faire connaître nos revendications aussi bien sur le campus qu'à l'extérieur. En compagnie des membres du CRT et du Comité de négociation, elle a animé trois lunchs Info-négo, dont un accessible à distance avec la plate-forme Elluminate.

### **Comité des relations du travail**

En tout temps, la vice-présidente aux relations du travail s'occupe de l'interprétation et de l'application de la convention collective et s'assure du maintien de bonnes conditions de travail pour les chargées et chargés de cours en collaboration avec le comité de relations du travail, dont elle est membre et responsable.

Les tâches du Comité des relations du travail (CRT) consistent notamment à vérifier tous les documents fournis par l'Employeur concernant la convention collective, à s'assurer que la convention a été appliquée correctement, à répondre aux interrogations des membres concernant la convention, à déposer des griefs dans les cas d'infraction et à conclure des ententes pour les régler. Les membres du Comité de relations du travail sont ainsi les contacts privilégiés des chargés de cours en ce qui a trait au respect de leurs droits prévus à la convention collective.

En plus de rencontrer des membres tous les jours pour des problèmes particuliers, les agents du CRT ont rencontré 2 fois l'Employeur en vertu de l'article 2.03 (maintenant 3.07) : « L'Employeur et le Syndicat conviennent de se rencontrer, si possible, dans les cinq jours ouvrables suivant la demande des représentants de l'une ou l'autre des parties, afin de discuter de toute question urgente ou d'intérêt commun. » Ces rencontres ont eu lieu en musique et en architecture. Le Comité a aussi tenu 7 rencontres en Comité paritaire de griefs (CPG) pour régler des problèmes ponctuels soulevés par l'application de la convention collective. Les rencontres en CPG sont suivies, depuis le mois de mars 2013, de rencontres liées à l'article 2.03. Des rencontres avec des chargés de cours en orientation du département des fondements et pratiques en éducation, de l'ELUL, de la Faculté des sciences de l'administration ont aussi eu lieu, ainsi que l'accompagnement d'un membre dans ses démarches auprès du centre de prévention en matière de harcèlement.

L'équipe du CRT a aussi contribué à la préparation de deux arbitrages importants en 2012-2103 :

Le premier, sur les PECC à l'École de design, a nécessité 7 journées d'audience. L'arbitre a donné raison à l'Employeur, mais le SCCCUL est présentement en attente d'une révision de la décision de la cour supérieure en ce qui a trait à ce dossier. Le deuxième, sur les cours ateliers en design, a nécessité 5 journées d'audience durant la même année. D'autres journées sont nécessaires à l'automne 2013.

Plusieurs problèmes ont été résolus dans la foulée du renouvellement de la convention, et 95 griefs ont trouvé règlement. Quelques problèmes restent cependant entiers, dont la prétention de l'Employeur selon lequel le nombre d'heures d'enseignement associées à chaque cours fait partie de son droit de gérance.

## **VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS INTERSYNDICALES**

### **Fonction**

La tâche principale du vice-président aux relations intersyndicales est de consolider et d'augmenter l'implication du Syndicat dans le milieu universitaire, communautaire et syndical québécois. Ce faisant, le SCCCUL développe de nouvelles alliances et il accroît sa représentation et sa visibilité. Les responsabilités administratives rattachées au mandat du vice-président aux relations intersyndicales impliquent, entre autres, l'organisation de délégations syndicales et le suivi des différents dossiers et correspondances en lien avec la FNEEQ-CSN et les syndicats de chargés de cours d'autres universités québécoises.

### **Rétrospective**

À l'externe :

Le vice-président aux relations intersyndicales a participé aux activités des différentes instances syndicales de la CSN au Conseil central Québec – Chaudière-Appalaches (Assemblées générales du CCQCA [ 3 octobre, 17 avril], congrès du CCQCA [10 au 14 juin], au Conseil fédéral de la FNEEQ (5-6-7 décembre, 29-30-31 mai) et aux réunions de son Regroupement université (25-26 octobre, 29-30 novembre, 17-18 janvier, 21-22 février, 11-12 avril, 16-17 mai).

Parallèlement au Sommet de l'Éducation supérieur qui se tenait essentiellement à portes closes, le vice-président aux relations intersyndicales a organisé, au Musée de l'Amérique française, une *Soirée de l'éducation* le 13 février où une variété d'intervenants de l'enseignement supérieur ont porté ce débat important sur la place publique. Cette activité s'est tenue dans le cadre d'une *Intersyndicale de l'éducation* réunissant des syndicats de l'enseignement collégial et universitaire de la grande région Québec – Chaudière-Appalaches (collèges Garneau, Limoilou, Lévis-Lauzon, Charlevoix et l'Université Laval) sous la bannière de la campagne vidéo *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*.

Une autre activité d'envergure a été organisée dans le cadre de nos négociations : *Le printemps des chargés de cours*. Le 21 mars, en réponse à notre appel, une dizaine de syndicats de chargés de cours ont uni leurs voix sur le campus lavallois pour défendre la qualité des cours et lutter contre la dévalorisation de notre tâche d'enseignement.

Le vice-président aux relations intersyndicales a participé à diverses manifestations à Québec et à Montréal, dont la grande manifestation nationale contre la réforme de l'assurance-emploi qui se tenait le 27 avril. Généralement accompagné d'autres membres du SCCCUL, il compte poursuivre de telles démarches.

Le vice-président aux relations intersyndicales offre aussi son soutien à la Coalition pour la justice sociale dans diverses campagnes contre les mesures d'austérité, tels le dégel des tarifs d'hydroélectricité et le détournement de la mission Hydro-Québec, ou encore la détérioration de nos libertés civiles, entraînée par le Règlement sur la paix et le bon ordre, R.V.Q. 1091.

À l'interne :

Des rencontres de l'*Intersyndicale de l'Université Laval* portant principalement sur les relations du travail à l'Université Laval ont été organisées par le vice-président aux sessions d'automne (8 novembre) et d'hiver (15 mars). La majorité des groupes syndiqués ont participé à ces rencontres. L'année 2013 est encore marquée par les négociations dont plusieurs sont maintenant conclues. Le SEUL demeure de son côté toujours au cœur d'une interminable négociation.

Le vice-président a participé aux rencontres du Comité de reprise des installations alimentaires (CRIA) qui vise à coordonner les efforts des différentes associations et groupes étudiants travaillant à reprendre la gestion des services de restauration dans divers pavillons de l'Université. Il exerce aussi un suivi du dossier de la halte-garderie qui sera établie au PEPS.

Le vice-président aux relations intersyndicales a aussi été actif dans la création d'événements divers comme l'encadrement des conférences ayant lieu lors de la *Journée nationale des chargés de cours* (22 novembre) ou encore pour souligner la *Journée internationale des Travailleurs* (1<sup>er</sup> mai). Il assiste aussi à diverses activités organisées par les associations étudiantes à titre de représentant du SCCCUL.

## **VICE-PRÉSIDENTE À LA VIE SYNDICALE ET À LA MOBILISATION**

### **Fonction**

Le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation a pour rôle de veiller à la représentation des déléguées et délégués des unités au Conseil syndical en organisant des assemblées au sein des unités d'embauche permettant de les informer de leurs droits et de leurs mandats. Le vice-



président à la vie syndicale et à la mobilisation est, en effet, responsable des mandats confiés aux délégués par l'assemblée générale ou le conseil syndical.

### **Rétrospective**

Pendant cette deuxième année de négociation, le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation a entrepris plusieurs activités afin d'augmenter la visibilité du Syndicat et de faire valoir ses revendications à la table de négociation. Pour mieux planifier ces activités, le vice-président à la vie syndicale a convoqué cinq réunions du comité information mobilisation au cours de l'année. La journée du 10 octobre 2012 était consacrée au 25<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat et comprenait un souper ainsi qu'un spectacle de la chanteuse Marie-Pierre Arthur au Grand salon du pavillon Pollack.

Plusieurs sorties du kiosque du Syndicat ont aussi été organisées : le 12 septembre 2012 toute la journée sous chapiteau entre les pavillons De Koninck et Bonenfant, le 14 février 2013 pour la St-Valentin au pavillon De Koninck, le 23 avril au pavillon de Koninck, et du 7 au 9 mai inclusivement lors du congrès de l'ACFAS qui tenait ses activités à l'Université Laval.

En plus d'innombrables campagnes d'affichage et de distributions de tracts de toutes sortes au cours de l'année, dont une opération « pare-brise » dans les stationnements du campus au printemps 2013, le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation a organisé trois lunchs Info-négo aux pavillons Desjardins (le 26 février 2013), de Koninck (le 13 mars 2013) et Casault (le 18 avril 2013). Ces deux dernières rencontres étaient accessibles à distance.

Quatre manifestations ont été organisées par le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation, dont deux à l'École de design (le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars 2013) afin d'attirer l'attention de la communauté universitaire sur l'arbitrage alors en cours entre le Syndicat et l'Université. En plus de la haie d'honneur organisée pour les membres du conseil d'administration de l'Université Laval le 12 mars 2013, le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation a contribué au succès de la journée baptisée « Le Printemps des chargés de cours » (le 21 mars 2013). Cette journée comprenait une conférence de presse l'avant-midi, une marche sur le campus le midi avec tambours et marionnettes géantes suivie d'un dîner sous le chapiteau au Grand Axe.